

Date de dépôt : 10 mai 2010

Rapport

de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition sur la sécurité dans et autour des hôtels de la place de la gare et des Pâquis

Rapport de M. Pascal Spuhler

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des pétitions a étudié la pétition 1727 lors de sa séance tenue le 19 avril 2010.

La présidence a été assurée par M. Ivan Slatkine et le procès-verbal a été tenu par M. Christophe Vuilleumier, que nous remercions pour son excellent travail.

Cette pétition, déposée le 5 mars 2010, a été rapidement mise à l'ordre du jour et ce malgré un nombre important de pétitions à traiter.

L'objet

Le problème de la sécurité de nos concitoyens et des touristes de passage à Genève, sujet principal des élections de l'automne dernier, nous revient directement avec cette pétition signée par 50 personnes, représentant ou travaillant dans divers hôtels du centre de Genève. Toutes directement concernées par les problèmes d'insécurité que subissent, non seulement les habitants du quartier des Pâquis et Cornavin, mais également des touristes fréquentant leurs hôtels.

Cette pétition nous présente une liste non exhaustive des cas auxquels le personnel et les propriétaires des hôtels sont constamment confrontés, dont on relèvera particulièrement la perfidie et à quel point les voyous de ce secteur ne craignent pas la police.

Les signataires de la pétition évoquent notamment l'« agression de clients dans les alentours directs de l'hôtel (par exemple la nuit en attendant que le veilleur de nuit vienne ouvrir la porte) ».

On peut facilement imaginer le désarroi auquel est confrontée la victime d'un tel acte et comment l'image de Genève se dégrade d'un point de vue touristique.

Audition de MM. Marc Fassbind, propriétaire, hôtel Cornavin et Cristal, Mehdi Derouazi, propriétaire, hôtel Strasbourg, Michel Rollin, directeur, hôtel Warwick, et Amadou Diagne, portier, hôtel Warwick.

M. Fassbind déclare que la délinquance devient inquiétante depuis quelque temps et que les vols et les agressions se multiplient. Il précise que ce sont tous les hôtels du périmètre qui sont concernés par cette problématique. Il ajoute que les collaborateurs sont en outre mal à l'aise lorsqu'ils doivent rentrer tard ou lorsqu'ils sont confrontés à des clients ayant rencontrés des problèmes. Il pense, en fin de compte, que c'est toute la chaîne judiciaire qu'il faudrait revoir pour trouver des solutions.

M. Rollin pense que Genève commence à avoir une mauvaise réputation, son hôtel a en l'occurrence perdu plusieurs milliers de francs en raison de son emplacement et que ses clients se sentent en constante insécurité.

M. Derouazi estime que c'est le moment d'agir afin de donner un signal fort et d'indiquer que Genève est une ville sûre.

M. Diagne nous raconte l'agression dont il a été victime un soir et différents autres événements dont il a été témoin.

Un commissaire (Ve) juge utile de rappeler qu'aujourd'hui commence une opération d'envergure appelée « FIGARO ». Il demande si les pétitionnaires ont des contacts avec les services de police.

M. Fassbind confirme, en parlant du poste de police de quartier, mais déplore que celui-ci n'ait pas de solution et est ravi de constater que des mesures de police sont prises. Il voudrait être sûr que ces mesures vont durer.

Sur demande d'un commissaire (Ve), M. Diagne répond que le poste de police de Cornavin est fermé le samedi et le dimanche.

M. Fassbind regrette que les touristes arrivant à Cornavin se trouvent directement confrontés à l'insécurité. Il signale également que de nombreux touristes sont victimes de vol sans pour autant qu'ils déposent plainte en raison d'un train à prendre rapidement ou pour d'autres raisons.

Un commissaire (MCG) demande si les hôteliers donnent une information aux touristes quant à l'insécurité dans le quartier. Tout en s'interrogeant si

donner cette information est une bonne chose pour l'image de Genève. Il demande également si les hôtels font appel à de la sécurité privée.

M. Rollin répond que des *flyers* avaient été créés, mais sans grands effets. Il ajoute que la plupart des hôtels ont installé des caméras de surveillance.

M. Fassbind déclare encore qu'il est difficile d'expliquer aux gens qu'ils doivent faire attention aux Pâquis, se méfier au Jardin Anglais, être prudent aux Eaux-Vives, etc.

Sur demande d'un commissaire (R), les auditionnés confirment qu'ils sont régulièrement victimes d'agressions, de menaces, de vols à l'intérieur des hôtels. C'est en moyenne 2 à 3 événements par semaine et par hôtel qu'ils subissent.

L'audition des pétitionnaires nous apprend encore, qu'ils ont affaire de plus en plus à des bandes organisées et des criminels « professionnels », provenant de Genève et de l'étranger et qu'il y a eu une forte recrudescence ces dernières années. Ils nous font remarquer aussi, suite à une question du Président de la commission, qu'il s'agit de bien plus d'une centaine d'individus qui sévissent dans le quartier. On relèvera aussi la remarque de l'un des pétitionnaires, qui pense que si Schengen a été ouvert, rien n'a été anticipé sur ces aspects de sécurité ou leurs propositions, c'est pourquoi il propose de créer une *hotline* spécifique pour les touristes, surtout pour ceux qui ne parlent pas français.

Les débats qui ont suivi l'audition des pétitionnaires étaient unanimes et rapides ; tout de suite, la demande de renvoi au Conseil d'Etat s'est profilée. En effet, les témoignages entendus, et particulièrement celui de M. Diagne, ont touché l'ensemble des commissaires. Même la proposition d'un commissaire (MCG), rapidement retirée, d'entendre le chef de poste de police des Pâquis s'avère inutile. L'ensemble des membres de la commission estime que le périmètre de la gare est un véritable problème, que des mesures énergiques doivent être prises et la commission ne peut que recommander au Conseil d'Etat de répondre à l'invite de la pétition.

L'invite est la suivante :

« Nous pensons qu'il est du rôle de l'Etat d'assurer la sécurité des employés et des touristes. Nous vous prions de prendre des mesures énergiques pour nous débarrasser de ces petits délinquants. Il serait également utile de penser à un traitement spécifique pour les clients victimes de vols. Ces personnes ne parlent souvent pas notre langue et ont des besoins particuliers (adresse du consulat, besoin d'argent liquide à court terme, autorisation de prendre un avion sans passeport...). »

Vote du renvoi de la P 1727 au Conseil d'Etat :

En faveur : 12 (1 S, 2 Ve, 2 PDC, 2 R, 2 L, 1 UDC, 2 MCG)

Le renvoi au Conseil d'Etat est accepté à l'unanimité.

Pétition (1727)

sur la sécurité dans et autour des hôtels de la place de la gare et des Pâquis

Nous représentons ou travaillons dans divers établissements hôteliers du centre de Genève. En ce début d'année 2010, nous devons constater que nos hôtels, nos clients et les employés sont devenus la cible de divers groupes de délinquants qui rôdent autour et dans nos établissements. Ces personnes commettent de petits délits quand notre vigilance se relâche. Ces personnes peuvent commettre des délits à tout instant du jour et de la nuit.

Nous constatons une recrudescence des problèmes de sécurité et il n'est pas rare d'avoir à compter deux larcins ou tentatives d'intrusion la même semaine dans un seul hôtel.

Voici une liste non exhaustive des cas auxquels nous sommes confrontés régulièrement :

- Vol des effets des clients dans les espaces publics de l'hôtel.
- Agression de clients dans les alentours directs de l'hôtel (par exemple la nuit en attendant que le veilleur de nuit vienne ouvrir la porte).
- Cambriolage de chambres de clients.
- Vol de caisse à la réception.
- Vol dans les voitures et les autocars durant le check-out pendant le transport des bagages.

Les individus travaillent en bande et entrent régulièrement dans les hôtels en essayant de se faire passer pour des clients ou en s'intégrant dans un groupe de clients. Nous devons être en permanence sur nos gardes et cette attitude est en contradiction avec le service que nous devons à nos hôtes.

Les clients d'hôtels sont particulièrement vulnérables. Quand ils arrivent à la réception, ils manipulent leurs bagages, leurs pièces d'identité et leurs cartes de crédit. Les voleurs peuvent se tenir discrètement à proximité et prendre un porte-monnaie, un sac, des mallettes ou des ordinateurs portables à la première occasion. La perte des pièces d'identité et des moyens de paiement peut avoir des conséquences très désagréables quand on est loin de chez soi. Nous avons régulièrement besoin d'assister ces personnes qui sont dans des situations très précaires.

L'image de notre destination est dégradée par ces incidents et les efforts des milieux touristiques sont ruinés de façon durable par les témoignages des clients lésés.

Les employés des hôtels (réception, femmes de chambres...) se doivent d'avoir un comportement courtois avec les clients. Il leur est impossible de porter un regard soupçonneux sur chaque personne entrant dans l'hôtel. La présence de nombreux petits criminels angoisse le personnel qui travaille la nuit ou qui quitte son travail durant la nuit.

Nous pensons qu'il est du rôle de l'Etat d'assurer la sécurité des employés et des touristes. Nous vous prions de prendre des mesures énergiques pour nous débarrasser de ces petits délinquants. Il serait également utile de penser à un traitement spécifique pour les clients victimes de vols. Ces personnes ne parlent souvent pas notre langue et ont des besoins particuliers (adresse du consulat, besoin d'argent liquide à court terme, autorisation de prendre un avion sans passeport,...).

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toutes questions que vous auriez sur ce sujet et espérons que vous réserverez un accueil favorable à cette pétition.

N.B. 50 signatures
*Propriétaires, directeurs et
employés des Hôtels des
alentours de la place Cornavin
pa : M. Marc Fassbind
Hôtel Cornavin
Boulevard James-Fazy 23
1201 Genève*